

Rapport d'activités

Dialogue National de l'EPU entre le gouvernement et les OSC du Togo

Lomé, 22-23 juin 2017



Résumé analytique

Du 22 au 23 juin 2017, *UPR Info*, le gouvernement du Togo (par l'entremise du Ministère de la justice et son Secrétariat aux droits de l'homme), le CACIT, le CCPR Centre, et le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) ont co-organisé un « Atelier stratégique de la société

civile et autres acteurs sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU ». L'atelier poursuivait plusieurs objectifs :

- Fournir une opportunité de discuter des plans de mise en œuvre des recommandations de l'EPU, et améliorer la collaboration entre les réseaux d'OSC et le gouvernement togolais ;
- Inclure les parlementaires de trois commissions parlementaires dans les débats liés à l'EPU ;
- Identifier les responsables ministériels pour la mise en œuvre des recommandations ;
- Promouvoir la coopération entre tous les niveaux d'acteurs, nationaux et internationaux.

L'atelier du mois de juin a été le point culminant d'un projet de neuf mois qui a débuté en octobre 2016, avec la pré-session sur le Togo à Genève puis, en décembre 2016, lorsqu'un atelier pour OSC a été organisé à Lomé. Nous espérons qu'en raison des opportunités nouvellement offertes, un rapport à mi-parcours collaboratif sera réalisé en 2019 qui sera le fruit de la collaboration des acteurs nationaux.

L'événement co-organisé par UPR Info s'est déroulé sur deux jours. Le premier jour, le 22 juin, une réunion préparatoire a été organisée pour que les OSC puissent faire le point sur l'atelier pour OSC de décembre 2016 et finaliser les recommandations à présenter au gouvernement. Les OSC se sont également préparées pour discuter de la meilleure stratégie à adopter par le biais de jeux de rôles, les uns simulant le gouvernement et les autres les OSC. Cet atelier préparatoire a été facilité par des ONG togolaises, rompues à ce type d'exercice. Le 22 juin a également vu une réunion informative être organisée pour les représentants du gouvernement, qui comprenait des sessions de formation sur l'EPU pour les représentants des ministères en charge de la mise en œuvre des recommandations. Différentes sessions, présentées par UPR Info, le HCDH et des ONG togolaises, se sont déroulées et ont permis à l'audience de mieux se familiariser avec le mécanisme de l'EPU.

Le deuxième jour, le 23 juin, un dialogue multipartite a eu lieu entre les OSC et les représentants gouvernementaux pour discuter de la voie à suivre, y compris en identifiant les possibilités de coopération sur la manière de mettre en œuvre les recommandations de l'EPU sur le terrain. La journée de dialogue a commencé avec des remarques préliminaires des partenaires de l'événement. Le CACIT, UPR Info, le HCDH, la CNDH, la Secrétaire d'Etat aux droits de l'homme et enfin le Ministre de la justice ont pris la parole à tour de rôle lors de l'introduction. Ces mots d'ouverture ont

été l'occasion de rappeler la nécessité d'une coopération accrue entre toutes les parties prenantes, et de dépasser les jugements hâtifs. L'ouverture a été réalisée dans le plein espoir que la journée soit complètement réussie.

Bien que le gouvernement togolais n'ait pas souhaité procéder à l'adoption d'un accord informel comme nous l'encourageons d'habitude à ce stade, une série de recommandations concrètes sur comment améliorer la coordination au sein des ministères, entre le gouvernement et les parlementaires, entre l'Etat et les OSC, ont été suggérées en fin de journée. L'exercice s'est révélé très bénéfique, puisqu'il a eu l'avantage tout d'abord de montrer que le Secrétariat d'Etat aux droits de l'homme (SEDH) sera résolument le coordinateur au nom du gouvernement, que les parlementaires seront impliqués (ils ont décidé de créer un réseau de parlementaires pour l'EPU), et que la porte s'entre-ouvre pour la société civile !

L'organisation de l'atelier s'est révélée plus difficile que prévu, en raison de la méfiance héritée du passé. Les OSC togolaises ont du mal à se faire confiance, et des voix dissonantes et contreproductives se sont fait entendre. Malgré tout, les présentations fournies au gouvernement étaient d'une grande qualité. Le gouvernement n'était pas favorable à prendre la parole lors de la journée de dialogue, voulant approcher cette activité plutôt comme une formation. En fin de compte, la représentation étatique qui a participé était de grande qualité et présente en nombre. Enfin, nous avons inclus le HCDH dans l'organisation de l'atelier, qui a soutenu une partie des frais ; les possibilités ouvertes par l'EPU sont manifestes, il restera à voir ce que les acteurs nationaux et régionaux souhaiteront en faire à l'avenir.

Table des matières

1. Concept général du projet	5
2. Objectifs principaux	7
2.1. Réunion préparatoire de la société civile	7
2.2. Réunion préparatoire des experts étatiques	7
2.3. Journée de dialogue entre gouvernement et société civile	8
3. Résumé de l'atelier du dialogue national	8
3.1. Jour 1 : Réunion préparatoire pour les OSC	9
3.2. Jour 1 : Réunion préparatoire pour les institutions étatiques	10
3.3. Jour 2 : Dialogue national entre les institutions étatiques et les OSC	11
3.4. Enseignements et défis	14
3.5. <i>Outcomes</i> et <i>Outputs</i>	15
3.6. Futur de l'EPU au Togo, prochaines étapes	16
4. Annexes	18
4.1. Presse	18
4.2. Agenda	18

1. Concept général du projet

En décembre 2016, UPR Info, en collaboration avec le CACIT, le CCPR Centre et Amnesty International - Togo ont organisé un atelier intitulé « Atelier stratégique de la société civile et autres acteurs sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU ». La réunion de coordination a abouti à une discussion entre les OSC sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU et leur rôle dans le processus de mise en œuvre. Le document final principal de la réunion était un plan de mise en œuvre contenant les attentes des OSC pour la mise en œuvre des recommandations de l'EPU. Les OSC ont également convenu des priorités en matière de droits de l'homme pour le pays reflétées dans une « [charte déclarative pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations](#) »¹. Les OSC ont également convenu d'une [feuille de route](#)² pour des activités à entreprendre immédiatement, afin de ne pas laisser le soufflet retomber. Ce document, adopté sous l'impulsion d'un partenaire local, a trouvé beaucoup d'intérêt auprès d'UPR Info et nous chercherons à le répliquer dans d'autres contextes à l'avenir.

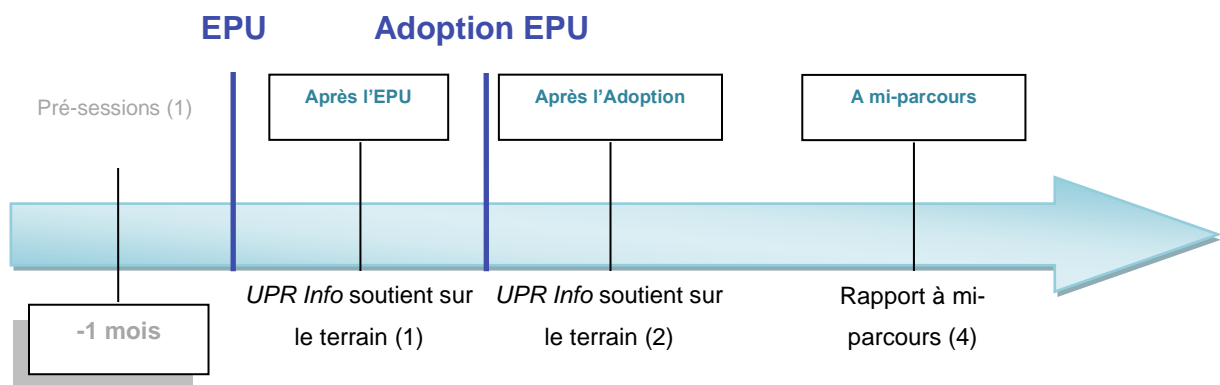
En mars 2017, lors de l'adoption officielle de son rapport EPU par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, le gouvernement du Togo a fourni des réponses finales à toutes les recommandations qu'il avait reçues en octobre 2016. Ce processus a marqué le début de la phase de mise en œuvre. Afin de s'assurer que toutes les parties prenantes nationales seraient équipées des outils nécessaires pour une phase de mise en œuvre efficace, UPR Info, ainsi que ses partenaires, ont organisé en juin 2017 1) une formation d'une journée pour les organisations de la société civile et le gouvernement; 2) un dialogue multipartite d'une journée. Au cours de ces réunions, les recommandations de l'EPU et leur plan de mise en œuvre correspondant ont été discutés parmi tous les participants. Cet atelier s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste destiné à exploiter toutes les opportunités pour renforcer les droits de l'homme en usant du processus de l'EPU. La première étape a pris la forme d'une « Pré-sessions » organisée avant la session officielle de l'EPU, organisée par UPR Info à Genève en octobre 2016. Lors de la pré-session, un mois avant l'EPU officiel, les OSC du Togo ont présenté leurs préoccupations et

¹ <https://www.upr->

[info.org/sites/default/files/2016_12_08_togo_step_1_charte_declarative_step_1_v2.pdf](https://www.upr-info.org/sites/default/files/2016_12_08_togo_step_1_charte_declarative_step_1_v2.pdf)

² https://www.upr-info.org/sites/default/files/2016_12_08_togo_step_1_feuille_de_route.pdf

recommandations aux missions permanentes auprès des Nations Unies. Ces missions permanentes ont ensuite utilisé ces informations fournées par les OSC pour rédiger leurs recommandations émises au Togo lors de son examen officiel du 31 octobre 2016. La deuxième étape a consisté à organiser un Atelier stratégique des OSC, en décembre 2016 ; les OSC ont commencé à travailler sur un plan de mise en œuvre des recommandations de l'EPU et ont identifié les actions attendues du gouvernement et les activités qu'ils pourraient mener pour faciliter le processus de mise en œuvre. La troisième étape, l'atelier et le dialogue décrits ici, visaient à tirer parti de la réunion de coordination des OSC et à permettre à toutes les parties prenantes de se rencontrer et de discuter de la possibilité de coopération pour la mise en œuvre des recommandations de l'EPU. Une quatrième opportunité se produira plus tard en 2019, à l'occasion d'un rapport à mi-parcours.



La réunion de l'examen périodique universel de juin 2017 a fourni un espace pour les OSC et le gouvernement pour pouvoir discuter de manière constructive la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, et a ouvert la voie à une coopération future qui aura un impact positif sur la situation des droits de l'homme au Togo. L'EPU s'étalant sur un cycle de cinq ans, des stratégies pour des activités durables devraient être ambitionnées très tôt au début du cycle. UPR Info encourage ses partenaires à planifier et élaborer des stratégies pour la mise en œuvre des recommandations.

Le présent rapport détaille le déroulement de l'atelier organisé en juin qui, nous le pensons, a le potentiel pour changer la méthode de travail des acteurs nationaux.

2. Objectifs principaux

L'atelier de dialogue national multipartite s'est déroulé sur deux jours et avait pour objectif de favoriser la coopération entre toutes les parties prenantes de l'EPU. Il contenait une session à destination des OSC, et une session pour le gouvernement, les deux ayant eu lieu lors du premier jour. Une discussion en plénière réunis toutes les parties prenantes lors du deuxième jour, ce que nous qualifions de « dialogue national ».

2.1. Réunion préparatoire de la société civile

La réunion préparatoire de la société civile a permis que :

- Les OSC partagent et discutent des succès et des défis auxquels elles ont été confrontées dans leurs stratégies d'action les mois précédents l'atelier ;
- Les OSC soient au courant de l'état des recommandations de l'EPU et des actions du gouvernement ;
- Les OSC travaillent sur une matrice de mise à jour pour le plan de mise en œuvre pour les quatre prochaines années ;
- Les OSC soient prêtes à discuter avec le Gouvernement lors du dialogue national.

Contrairement à l'habitude d'UPR Info, cette réunion préparatoire n'a pas pu être menée par UPR Info, en raison du manque de ressources en personnel francophone. Par conséquent, la société civile togolaise s'est préparée d'elle-même à la journée du dialogue avec le gouvernement.

2.2. Réunion préparatoire des experts étatiques

La réunion préparatoire des experts du gouvernement a permis de réaliser :

- Une introduction au processus de l'EPU dans le contexte des relations internationales et du droit international ;

- Partager les meilleures pratiques observées dans le cadre de l'EPU ;
- Offrir un compte-rendu et une discussion sur l'adoption du rapport du GT au sein du CDH ;
- Expliquer les défis de mise en œuvre et de la solution dans le contexte du Togo.

2.3. Journée de dialogue entre gouvernement et société civile

Le dialogue entre les OSC et les responsables gouvernementaux :

- A été l'occasion de discuter du plan de mise en œuvre pour les quatre prochaines années ;
- Clarifier quels ministères seront responsables de la mise en œuvre ;
- Offrir des opportunités pour la création de partenariats entre les OSC et le gouvernement ;
- Mettre sur la table les attentes de deux acteurs (société civile et parlementaires) quant à leur intégration dans la rédaction du futur plan de mise en œuvre.

3. Résumé de l'atelier du dialogue national

La majorité des OSC qui a participé à l'atelier de décembre 2016, a pris part aux deux journées, bien que nous ayons dû faire une sélection plus drastique en raison des places à disposition. Une trentaine de représentants des OSC ont assisté à la réunion préparatoire du premier jour. Grâce au nombre élevé d'OSC, tous les domaines des droits humains abordés par les recommandations de l'EPU ont pu être couverts. Lors de la session préparatoire du gouvernement, le premier jour, 25 ministères (pour 38 participants) étaient représentés. Il s'agit d'une participation extrêmement élevée des représentants gouvernementaux et qui augure du meilleur pour un engagement intégral dans le mécanisme de l'EPU. La coordination opérée en amont par la Commission interministérielle de rédaction des rapports initiaux et

périodiques (CIRR) et le leadership du SEDH expliquent sans nul doute cette forte participation.

Au cours du deuxième jour, tous les participants ont été réunis. Au total, 73 personnes ont participé au nom du gouvernement, du parlement, des OSC et des agences de l'ONU.

3.1. Jour 1 : Réunion préparatoire pour les OSC

Avant que les OSC rencontrent leur gouvernement, nous incluons dans nos projets un atelier de finalisation pour celles-ci. En raison des ressources limitées à disposition d'UPR Info, il ne nous a pas été possible d'être les meneurs de cette activité. En lieu et place, les ONG



togolaises se sont organisées d'elles-mêmes pour peaufiner leurs présentations, au moyen de travaux de groupes en matinée, ce qu'il leur a permis de finaliser les tableaux de plan de mise en œuvre et d'action stratégique à présenter le lendemain au gouvernement. Elles ont ainsi travaillé sur le fond de la présentation.

Elles n'ont pas délaissé pour autant la forme, puisque l'après-midi a été consacré à une série de jeux de rôles, les uns prenant la place du gouvernement, les autres la place des OSC procédant aux présentations. Par des échanges dynamiques et originaux, tous se sont ainsi préparés à pouvoir donner le meilleur d'eux-mêmes et le faire de manière professionnelle.

Cette activité a eu lieu dans une salle en face de la réunion destinée au gouvernement, lors de la même journée.

3.2. Jour 1 : Réunion préparatoire pour les institutions étatiques

UPR Info, en coopération avec le HCDH, a offert une formation fondamentale mais et avancée sur l'EPU aux représentations ministérielles et parlementaires. Diverses institutions gouvernementales et apparentées, ainsi que des institutions onusiennes, étaient présentes. L'impact espéré sur les connaissances en matière d'EPU au sein de l'Etat togolais est ainsi élevé.



Après une brève allocution multipartite introductive, UPR Info a posé les fondamentaux de l'EPU : qu'en est-il au niveau international de ce mécanisme, quelles sont les attentes de la communauté internationale, quels sont les points forts du Togo, quels sont les outils pouvant soutenir le travail de mise en

œuvre, etc. Le HCDH a poursuivi avec deux présentations : une destinée à fournir des éléments-clés lors de la rédaction de plans de mise en œuvre, et une seconde visant à incorporer la « perspective genre » dans la mise en œuvre des recommandations. Ces deux formations avaient pour objectif de solidifier et de commencer à manipuler la matière déjà fournie par UPR Info.

L'après-midi a été consacrée à une discussion autour de l'implication des OSC dans la mise en œuvre des recommandations depuis le premier examen du Togo, en 2011. Deux ONG, le CACIT (co-organisateur de l'évènement) et les Jeunes



Volontaires pour l'Environnement (JVE) se sont prêtés à l'exercice et ont partagé avec les représentants gouvernementaux les activités réalisées depuis 2011, les difficultés qu'ils ont pu rencontrer, leur volonté de collaboration pour le deuxième cycle d'EPU du Togo, mais aussi... des éléments sur les fondements et la structuration du mouvement de la société civile au Togo. Une conversation passionnée a pris corps lorsque JVE a tenté de définir la raison d'être de la société civile. Des descriptions communes ou divergentes ont émergé au fil de ces discussions, riches d'échanges dynamiques entre les OSC et les institutions togolaises.

Deux dynamiques d'intérêt particulier sont ressorties de ces échanges : une grande humilité de tous les acteurs, reconnaissant leurs torts passés, et leur souhait d'une collaboration faisant fi des clivages traditionnels. D'autre part, la très grande interactivité des acteurs augurait le meilleur pour le dialogue national, car tous se sont sentis impliqués, jouant leur rôle à jouer dans les débats. C'est donc de vives discussions mais dans un respect mutuel qui ont ponctué les échanges durant la formation des institutions de la république togolaise, ouvrant la voie à un véritable dialogue national pour le lendemain.

3.3. Jour 2 : Dialogue national entre les institutions étatiques et les OSC

Des négociations intenses les jours précédant le dialogue national ont permis d'obtenir une représentation au plus haut niveau de l'Etat pour la cérémonie d'ouverture. Après des paroles de bienvenue exprimées par le HCDH, le CACIT, UPR Info, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) du Togo, et le Ministre de la justice, le dialogue national a pu débuter. A noter que la participation d'UPR Info a été minimale, comme de coutume à ce stade, puis que nous considérons les échanges doivent avoir lieu entre les acteurs nationaux uniquement.

Une fois la cérémonie ouverte par la Secrétaire d'Etat aux droits de l'homme et le Ministre de la justice, qui ont tous deux partagé leurs espoirs de voir la journée se dérouler dans un respect mutuel, les discussions ont débuté sur une introduction réalisée par le HCDH sur les indicateurs d'évaluation de mise en œuvre des obligations en matière de droits humains. En effet, puisque le gouvernement est en cours de réflexion pour la future rédaction d'un plan de mise en œuvre, il semblait opportun d'offrir une telle présentation, devant tous les acteurs réunis. Le Secrétariat aux droits de l'homme, représenté par sa Secrétaire Mme Nakpa Polo, a ensuite fourni une liste complète des recommandations qui ont été acceptées par le gouvernement, celle qui ont été notées, et a regroupé les recommandations acceptées en une quinzaine de catégories de travail pour le futur. Au sujet de ces recommandations notées (c.-à-d. rejetées) par le gouvernement, il est à souligner que ce dernier a laissé la porte ouverte un réexamen par la suite de leur décision, démontrant ainsi sa grande compréhension du mécanisme EPU où de nombreux Etats changent d'avis sur les recommandations précédemment notées. Il s'agissait d'autre part de la première restitution réalisée à la société civile par un haut niveau de représentation étatique, et une discussion précise et très vivante s'en est suivie, l'audience questionnant le bien-fondé des positions gouvernementales sur les diverses recommandation. Les contours des futurs besoins du secrétariat d'Etat et de la Commission Interministérielle de Rédaction des Rapports Initiaux et Périodiques (CIRRIP) se sont révélés lors de la présentation, et il semble évident que le gouvernement togolais aura besoin d'une forte coordination interministérielle pour rédiger le futur plan de mise en œuvre, voire d'appui extérieur.

Les parlementaires étant absents en fin de matinée, un représentant du SEDH a présenté prenant un angle technique et instruit dans quelle mesure les parlementaires devraient être impliqués dans le travail de mise en œuvre. Les questions de votes de lois, du budget, mais aussi les questions que le parlement peut poser au gouvernement au sujet de la mise en œuvre ont été ainsi évoquées.

Le rôle des parlementaires est déterminant à l'EPU, et les institutions togolaises en ont clairement pris bonne note.

Après la pause-déjeuner, l'après-midi a été consacrée aux présentations des ONG. Ces dernières ont ainsi pu démontrer la qualité travail réalisé depuis décembre 2016, visant à convaincre les différents fonctionnaires de la valeur ajoutée que leur accompagnement peut apporter à leurs efforts. Tour à tour, cinq groupes thématiques d'OSC (Justice, Enfants, Droits civils et politiques, Femmes, Droits Economiques et sociaux, Groupes vulnérables) se sont succédées pour proposer des activités de soutien au gouvernement. Des échanges dynamiques ont eu lieu entre les représentants gouvernementaux et les OSC. Les deux acteurs ont été très satisfaits de l'exercice, nouveau pour eux, et il a permis d'établir des bases de discussion pour une future collaboration.

En fin de journée, en lieu et place de l'habituelle restitution (lecture d'un compte-rendu des deux journées), UPR Info a suggéré que tous les participants puissent communiquer des recommandations au Secrétariat d'Etat. D'habitude, à ce stade, un accord informel est adopté ; les hautes autorités togolaises ayant décliné cette possibilité, une formule remplaçant ce document a ainsi été négociée et a permis au Secrétariat d'Etat de voir quelles sont les attentes aussi bien des collègues gouvernementaux que des OSC. Voici quelques-unes des recommandations les plus marquantes :

- Inscrire les recommandations EPU jugées prioritaires par les OSC dans les priorités dans le plan d'action du gouvernement ;
- Créer un cadre permanent pour préserver le dialogue entre les OSC et le Gouvernement. Ce cadre s'inscrira dans une approche intégrée, permettant non seulement de discuter EPU mais aussi des recommandations des autres mécanismes onusiens des droits de l'Homme ;

- Elargir le champ d'action du Comité interministériel de rédaction de rapports initiaux et périodique. Au-delà des activités d'élaboration des rapports, il faut ajouter la dimension "suivi" ;
- Communiquer davantage sur le processus EPU par le biais des médias pour permettre aux citoyens d'en appréhender la substance ;
- Impliquer le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCCRUN) dans la mise en œuvre des recommandations ;
- Prendre en compte les recommandations dudit atelier dans le Plan d'Action National (PAN) du Gouvernement.

Le directeur de cabinet de la Secrétaire d'Etat aux droits de l'homme a promis de les transmettre à ses supérieurs et de communiquer prochainement quelle suite sera donnée à ces suggestions. La journée s'est ainsi terminée de manière productive et efficace, il restera toutefois à voir quelle suite sera donnée à cette forte dynamique instaurée durant deux jours.

3.4. Enseignements et défis

Les deux étapes (décembre 2016, juin 2017) ont été menées par une personne ressource d'UPR Info seulement. C'est insuffisant pour accorder toute l'attention nécessaire au projet, et surtout pour mener les deux formations (gouvernement et OSC) de front. Heureusement pour le projet, une très bonne modératrice et formatrice a pris le relais pour s'occuper des OSC, et la qualité de son travail a été soulignée.

Malgré les excellents rapports entretenus par UPR Info avec le ministre de la justice et la secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, le projet a failli échouer à 10 jours de l'événement. Une clarification bienvenue quant aux objectifs de ce dialogue national a été fournie par un partenaire national, qui a insisté sur la nécessité du gouvernement de prendre la parole lors du dialogue, car si un seul acteur (les OSC) prenait la parole, cela n'aurait plus été un dialogue national. Heureusement pour

notre organisation, ce partenaire s'est montré persuasif et a pu clarifier des éléments qui ne pouvaient pas être expliqués à distance.

3.5. Outcomes et Outputs

Les principaux résultats des deux ateliers et du dialogue national sont les développés ci-dessous. **Du côté des OSC, il est à noter que l'ensemble des deux journées a pu leur offrir toute une série d'opportunités :**

- Les OSC ont pu partager les défis et les succès rencontrés depuis le mois de décembre 2016, et peaufiner leurs plans de mise en œuvre et d'action stratégique ;
- Les OSC comprennent mieux le processus étatique sur l'EPU, ainsi que le cheminement qui a mené à accepter ou noter les recommandations EPU ;
- Le plan de mise en œuvre rédigé par le Secrétariat d'Etat inclura les remarques d'autres partenaires, y compris les OSC ;
- Les OSC ont été entraînées à dialoguer avec des responsables gouvernementaux ;
- Les OSC ont pu identifier les représentants ministériels qu'elles pourront approcher par la suite pour des questions de mise en œuvre des recommandations ;
- Les OSC développent dorénavant une vision à long terme sur leurs activités liées à l'EPU et ont appris à collaborer avec le gouvernement.

Effets attendus à long terme du projet :

- Incitation à améliorer le fonctionnement de la Commission Interministérielle de Rédaction des Rapports Initiaux et Périodiques (CIRRIP), chargée pour l'instant du rapportage uniquement. Il est espéré que :
 - Elle se transforme en organe de suivi des obligations en matière de droits humains, et devienne un NMRF (Mécanisme national de rapportage et de suivi). Cela implique des **réunions régulières et planifiées**, ainsi qu'une intégration du **suivi** ;

- Elle devienne plus inclusive, permettant aux OSC et aux parlementaires de participer aux délibérations, même occasionnellement et à titre d'observateur ;
- Création d'un réseau de parlementaires pour l'EPU ;
- Implication des OSC dans la rédaction du plan de mise en œuvre, avant l'étape de validation (le Secrétariat en a pris l'engagement) ;
- Plusieurs recommandations de l'EPU ont été discutées en profondeur, permettant de présenter l'EPU sous un jour concret, ce qui permettra de maintenir une discussion sur les droits humains dans le futur ;
- Les représentants ministériels sont plus conscients du cadre de l'EPU et de la meilleure manière de coopérer avec les OSC togolaises. Il ont pu identifier les principales OSC intéressées par l'examen périodique universel ;
- La collaboration avec les acteurs onusiens, notamment le HCDH/Bureau régional, se renforce aussi bien avec le gouvernement qu'avec la société civile.

3.6. Futur de l'EPU au Togo, prochaines étapes

A n'en pas douter, la balle est aujourd'hui dans le camp du Secrétariat aux droits de l'homme, qui coordonne les activités EPU dans le pays.

Toutefois, le rôle de la société civile, qui travaille depuis le mois de décembre 2016 en réseau, sera prépondérant pour s'assurer que le Secrétariat passe des paroles aux actes. Les OSC ont montré qu'elles peuvent faire plus que du travail classique d'alerte, en apportant leur pierre à l'édifice et amenant leurs compétences et savoir-faire dans la mise en œuvre des recommandations EPU. Mais si les promesses tarderaient à être concrétisées, elles devront reprendre leur rôle de veilleurs.

D'autre part, le HCDH a pris une part importante à la formation et aux délibérations. UPR Info, ne prévoyant à priori pas de poursuivre ses activités au Togo, voit d'un bon œil l'implication de cette institution internationale dont l'impact avait été

reconnu lorsqu'un bureau national existait à Lomé. La stratégie régionale du HCDH, soumise à ses contraintes financières, inclut dorénavant le Togo. Cela ouvrira de nombreuses opportunités de soutien technique et financier pour les différents acteurs togolais.

L'EPU, une fois encore, a permis d'offrir aux acteurs togolais un grand nombre de nouvelles possibilités pour le renforcement du système national de protection et promotion des droits humains. Si cela venait à déboucher sur la création d'un Mécanisme national de rapportage et de suivi, la rédaction d'un plan de mise en œuvre collaboratif et inclusive, et à des échanges réguliers entre OSC et gouvernement, nous pourrions déjà beaucoup nous réjouir. La solidité des droits humains se construit sur le long terme, en utilisant des systèmes plutôt que des individus, et nous avons aujourd'hui bon espoir que l'EPU puisse avoir un impact bénéfique au Togo.

4. Annexes

4.1. Presse

« CACIT » <http://www.cacit.org/dialogue-gouvernement-societe-civile-lepu-togo-interview-directeur-programmes-de-lupr-info-jean-claude-vignoli/>

« Alome.com » <http://news.alome.com/h/100367.html>

« Togo Top News » <http://togotopnews.com/index.php/societe/item/169-l-etat-et-les-osc-ensemble-pour-la-mise-en-oeuvre-des-recommandations-de-l-epu>

« Nouvelle Afrique » <http://nouvelleafrique.info/togo-osc-institutions-etatiques-atelier-dechanges-lepu/>

4.2. Agenda

Jour 1 (22 juin 2017) – Formation pour les institutions étatiques

09:00 – 09:30	Remarques introductives <ul style="list-style-type: none"> - UPR Info/ CACIT - HCDH/BRAO - Secrétariat d'Etat chargé des droits de l'Homme
09:30 – 10:00	Qu'est-ce que l'EPU (UPR Info)
10:00 – 10:30	Une perspective internationale sur l'EPU du Togo (UPR Info)
10:30 – 10:45	<i>Pause-café</i>
10:45 – 11:15	Succès et obstacles dans la mise en œuvre des recommandations, l'EPU comme instrument international pour améliorer les droits humains (UPR Info)

- 11:15 – 12:00** Les Plans d'Actions et l'importance de la catégorisation et de la priorisation dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations des mécanismes des droits de l'homme (HCDH/BRAO)
- 12:00-12:30 :** L'intégration de la dimension du genre dans l'orientation stratégique à donner à la mise en œuvre des recommandations des mécanismes des droits de l'homme (HCDH/BRAO)
- 12.30 – 13:30** *Pause-déjeuner*
- Après-midi: Présentation sur l'EPU dans le contexte togolais (2h)**
- 13:30 – 15:30** Les défis et les réussites du premier EPU au Togo, les outils à disposition pour améliorer la collaboration (CACIT, JVE)

Jour 1 (22 juin 2017) Atelier OSC

- 09:30 – 10h00** Remarques introductives (CACIT, CCPR Centre)
- 10:00 – 11:00** Recap des actions menées depuis décembre 2016 (CACIT, CCPR Centre)
- 11:00– 12:30** Travaux en groupes thématiques (Préparation/Finalisation des recommandations de prédilection des groupes thématique) (CACIT, CCPR Centre)
- 12.30 – 13:30** *Pause-déjeuner*
- Après-midi: Finalisation l'armada de recommandations des groupes thématiques (2h)** (CACIT)
- 13:30 – 15:30** Plénière (Présentation des travaux des groupes thématiques et discussion) (CACIT)

Jour 2 (23 juin 2017) – Journée de Dialogue institutions étatiques- OSC

9:00 – 09:30 Cérémonie d'ouverture

- a. CACIT
- b. UPR Info
- c. HCDH/BRAO
- d. Commission nationale des droits de l'homme du Togo (CNDH)
- e. Secrétariat d'Etat chargé des droits de l'homme, Ministère de la Justice

Pause-café

9h45 – 10h15 Les indicateurs des droits de l'Homme (HCDH/BRAO)

10h15 – 11h00 Implication du parlement dans le processus de l'EPU

11h15 – 11h30 Présentation des recommandations du deuxième cycle et perspectives de collaboration entre les différentes parties prenantes (Secrétariat d'Etat chargé des droits de l'homme)

11h30 – 12h30 Groupes thématiques sur la mise en œuvre – Première réunion

Les OSC présentent aux représentants des institutions de l'Etat et aux parlementaires leurs stratégies de mise en œuvre des recommandations reçues (un Rapporteur pour chacun des cinq groupes thématiques)

12h30 – 13h30 *Pause-déjeuner*

13h30 – 15h00 Groupes thématiques sur la mise en œuvre – Deuxième réunion

15h00 – 16h00 Session de restitution

16h00 – 16h30 Clôture



Promoting and strengthening
the Universal Periodic Review
<http://www.upr-info.org>

Contacts

UPR Info

Rue de Varembé 3

1202 Genève

Suisse

Site internet:

<http://www.upr-info.org>



Téléphone:

+ 41 (0) 22 321 77 70

Fax:

+ 41 (0) 22 321 77 71

Requêtes générales

info@upr-info.org



<http://twitter.com/UPRInfo>



<http://www.facebook.com/UPRInfo>